

Les associations demandent à la maire de Paris de réaffirmer publiquement le départ définitif du Grand Palais Ephémère (GPE)

**Amis du Champ-de-Mars
École militaire – lieu de mémoire
FNE Paris
SOS Paris
Sites & Monuments
ARBRES
GNSA
Comité d'Aménagement du 7ème
Passy-Seine**

**Lettre ouverte
à Mme Anne Hidalgo,
Maire de Paris**

Paris, le 23 août 2024

Madame la Maire,

Comme vous le savez, il est écrit dans la convention signée avec la Ville de Paris que le Grand Palais Ephémère (GPE) sera démonté à la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques, afin que l'espace utilisé sur le Champ-de-Mars devant l'École militaire retrouve fin novembre 2024 son statut de jardin public avec ses 2 grands bassins en eau et la statue du Maréchal Joffre.

Depuis quelques mois, GL Events fait campagne notamment dans la presse et les médias pour une prolongation de 5 à 6 ans du GPE, en utilisant un sondage dont le résultat est biaisé car il ne présente pas clairement les 2 alternatives possibles : le retour à un espace de promenade ouvert à tous, avec une splendide vue sur l'École militaire, ou bien la prolongation d'une privatisation de cet espace par une grosse structure dédiée aux foires et aux expositions, le Grand Palais Éphémère (GPE), qui, dès lors, entrerait en concurrence avec le Grand Palais dont la rénovation motivait cette construction précisément qualifiée d'éphémère. Cela serait en contradiction avec le plan Climat et la volonté affichée par la Ville de 300 hectares d'espaces verts supplémentaires ouverts au public. Rappelons que le Champ-de-Mars a été classé au titre des Sites en 1956, notamment pour sa perspective sur la tour Eiffel et l'École militaire, chef-d'œuvre d'Ange-Jacques Gabriel. La conservation de cette perspective, aujourd'hui occultée par le GPE, avait pourtant été jugée "prioritaire" (dossier de protection).

Par cette lettre, nous vous sollicitons afin que vous mettiez fin aux rumeurs initiées par GL Events qui mettent en cause les engagements et la crédibilité de la Ville de Paris en réaffirmant publiquement que le GPE sera bien démonté comme prévu dès la fin des JOP avec une libération du site au 30 novembre.

En vous remerciant par avance pour votre attention, les associations vous expriment,
Madame la Maire, leur sincère considération.

Gérard Der Agobian
Cyrille Schott
Yves Contassot / Yves Jouanique
Christine Nedelec
Julien Lacaze
Georges Feterman
Thomas Brail / Alexis Boniface
Gérard Roubichou
Elke Germain Thomas

Amis du Champ-de-Mars
École militaire – lieu de mémoire
FNE Paris
SOS Paris
Sites & Monuments
ARBRES
GNSA
Comité d'Aménagement du 7ème
Passy-Seine